



31

RÉVISION DES GENRES NANNAETHIOPS GUNTHER 1871
ET NEOLEBIAS STEINDACHNER 1894,
ET DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES
(PISCES, CITHARINIDAE)

(Pls I et II)

par M. POLL

et J. P. GOSSE



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE SYSTÉMATIQUE
DE LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DU CONGO CENTRAL

(Pls I à IV)

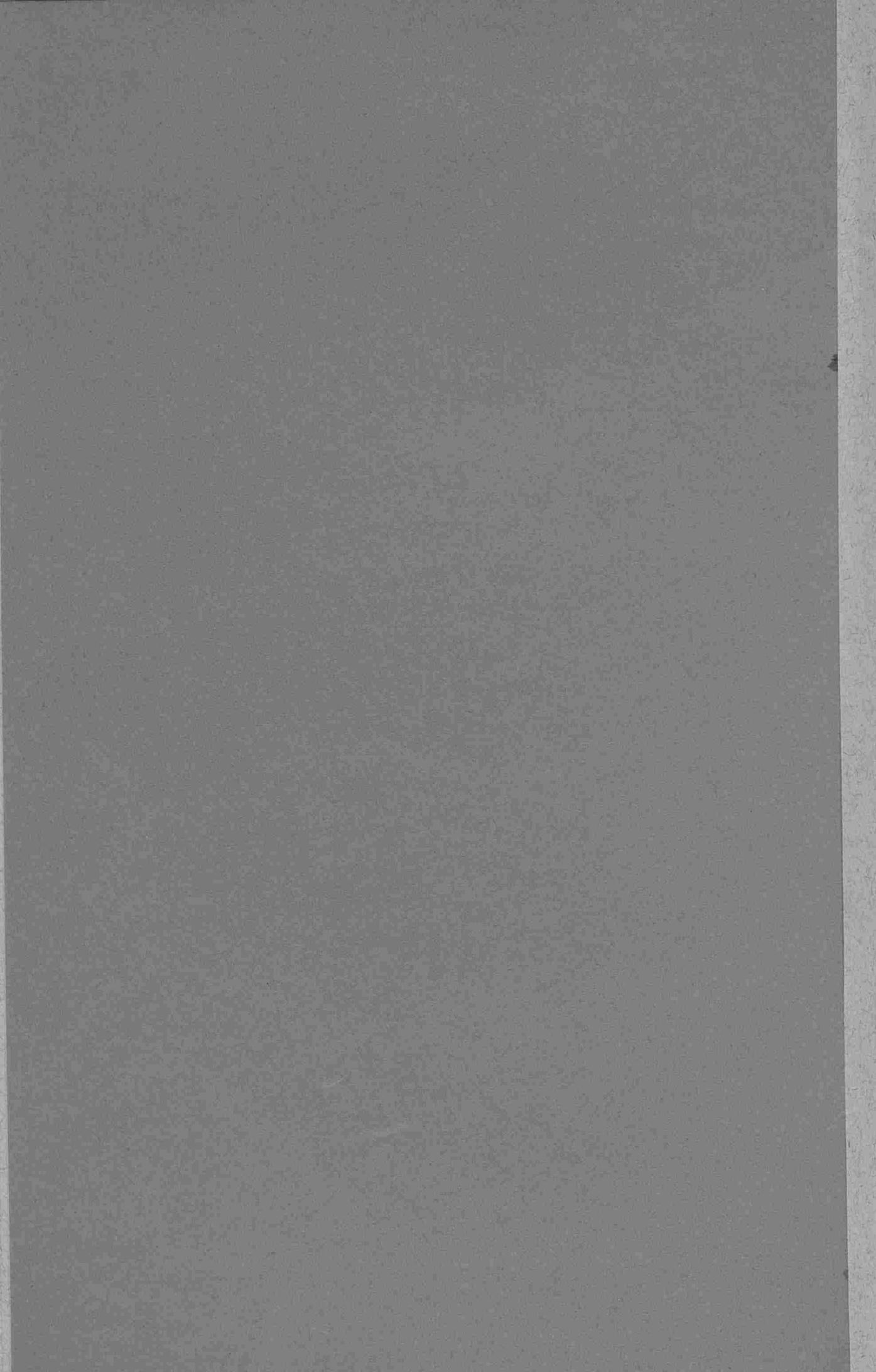
par M. POLL

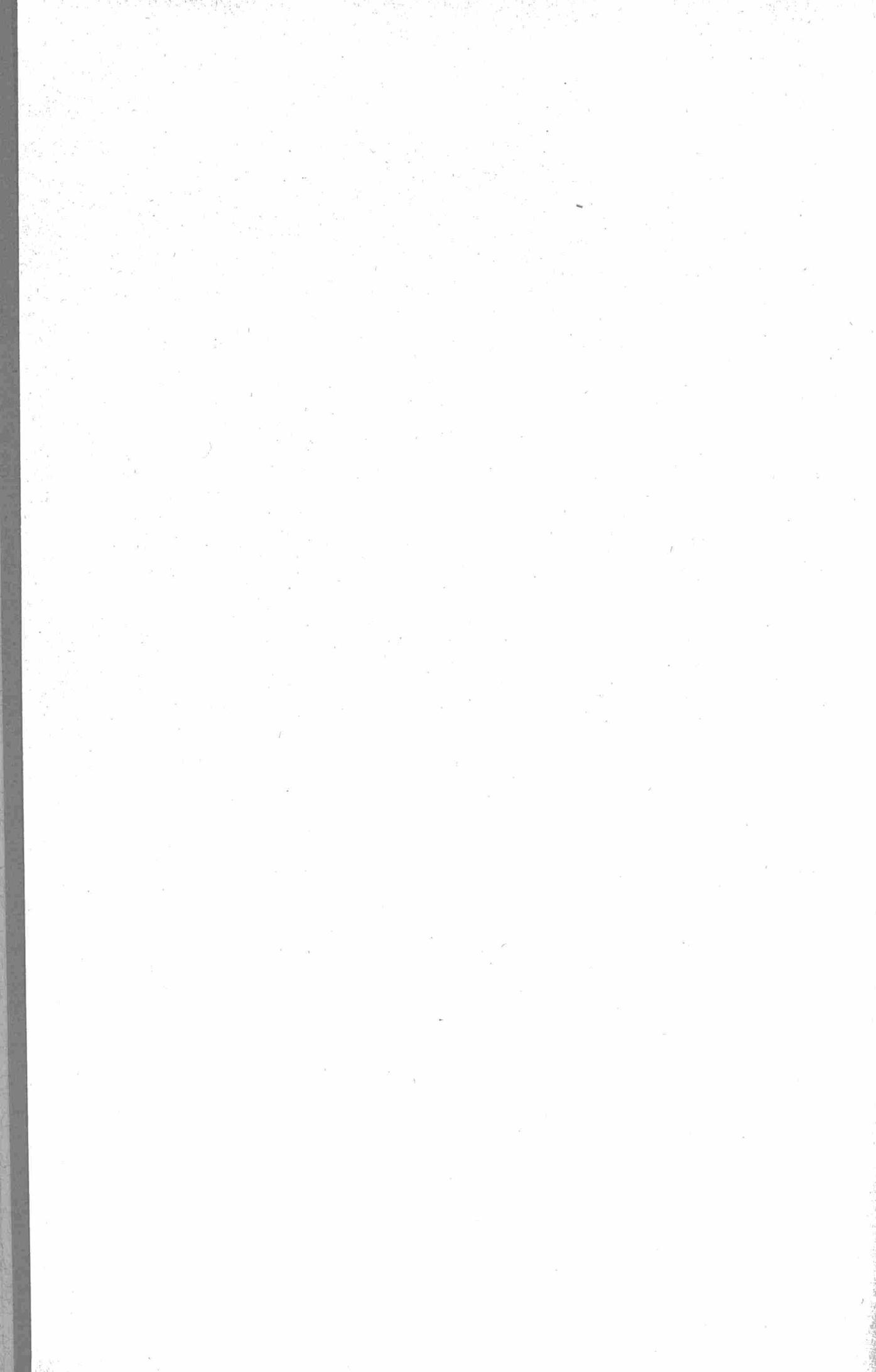
et J. P. GOSSE

LE MILIEU AQUATIQUE ET L'ÉCOLOGIE DES POISSONS
DANS LA RÉGION DE YANGAMBI

(Pls I à X)

par J. P. GOSSE





RÉVISION DES GENRES NANNAETHIOPS GUNTHER 1871
ET NEOLEBIAS STEINDACHNER 1894, ET DESCRIPTION
DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES (PISCES, CITHARINIDAE)

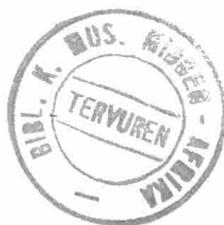
(Pls I et II)

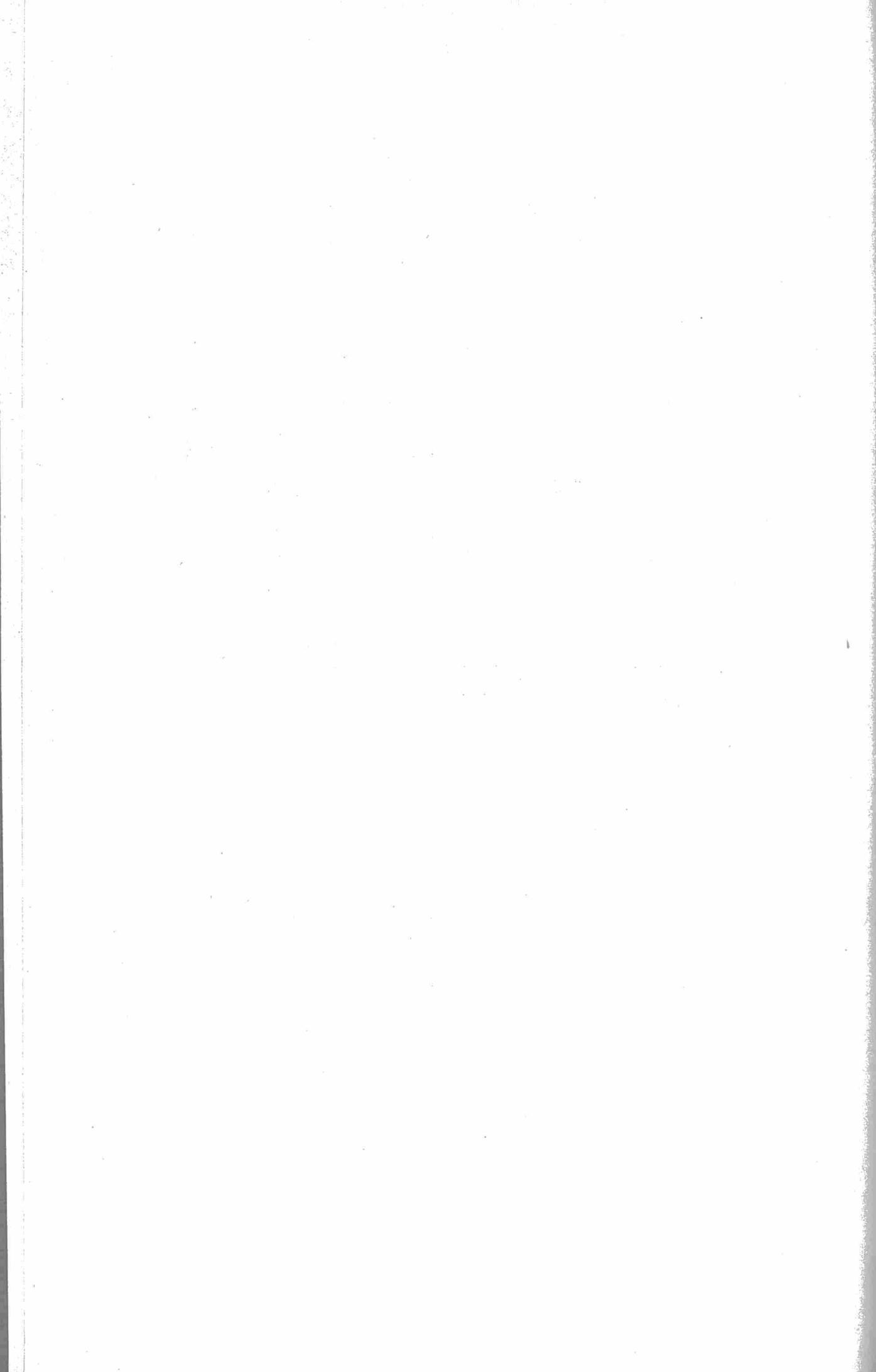
CONTRIBUTION A L'ÉTUDE SYSTÉMATIQUE
DE LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DU CONGO CENTRAL

(Pls I à IV)

LE MILIEU AQUATIQUE ET L'ÉCOLOGIE DES POISSONS
DANS LA RÉGION DE YANGAMBI

(Pls I à X)





RÉVISION DES GENRES NANNAETHIOPS GUNTHER 1871
ET NEOLEBIAS STEINDACHNER 1894,
ET DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES
(PISCES, CITHARINIDAE)

(Pls I et II)

par M. POLL

(Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren)

et J. P. GOSSE

(Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles)



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE SYSTÉMATIQUE
DE LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DU CONGO CENTRAL
(Pls I à IV)

par M. POLL

(Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren)

et J. P. GOSSE

(Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles)

LE MILIEU AQUATIQUE ET L'ÉCOLOGIE DES POISSONS
DANS LA RÉGION DE YANGAMBI
(Pls I à X)

par J. P. GOSSE

(Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles)

Travaux réalisés avec le concours de l'Institut Belge
pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique Outre-Mer (IBERSOM)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

Sorti de presse en novembre 1963

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

Révision des genres *NANNAETHIOPS* Gunther 1871
et *NEOLEBIAS* Steindachner 1894, et description
de trois espèces nouvelles (Pisces, Citharinidae)
(Pls I et II)

par M. POLL et J. P. GOSSE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
I. — LE STATUT DES GENRES <i>NANNAETHIOPS</i> GUNTHER, 1871, ET <i>NEOLEBIAS</i> STEINDACHNER, 1894	9
II. — RÉVISION DES ESPÈCES DÉCRITES DANS LES GENRES <i>NANNAETHIOPS</i> ET <i>NEOLEBIAS</i>	12
III. — DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES	27
IV. — CLÉ ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ESPÈCES DU GENRE <i>NEOLEBIAS</i>	32
V. — REMARQUES SUR LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES <i>NANNAETHIOPS</i> ET <i>NEOLEBIAS</i>	34

(*) Travail effectué avec le concours de l'Institut Belge pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique Outre-Mer (IBERSOM).



INTRODUCTION

La nécessité d'une révision des espèces des genres *Neolebias* et *Nannaethiops* a déjà été signalée par Eth. TREWAVAS [11] et par J. J. HOEDEMAN [12]; elle nous a paru indispensable avant la description de nouvelles espèces.

Cette révision est basée sur l'étude des collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, du British Museum et sur l'examen de divers exemplaires types aimablement prêtés par les musées d'Histoire Naturelle de Berlin, Leyde et New York.

Nous remercions chaleureusement le Dr. E. TREWAVAS pour l'aide qu'elle nous a apportée dans cette révision. C'est le Dr. E. TREWAVAS qui nous a transmis les deux exemplaires d'une nouvelle espèce découverte dans les environs de Lagos par H. R. AXELROD.

Les espèces faisant l'objet de cette étude sont les suivantes, y compris les espèces (*) mises en synonymie :

- Nannaethiops unitaeniatus* GUNTHER, 1871.
- Neolebias unifasciatus* STEINDACHNER, 1894.
- Neolebias trilineatus* BOULENGER, 1899.
- Neolebias ansorgei* BOULENGER, 1912.
- Neolebias spilotaenia* BOULENGER, 1912.
- * *Nannaethiops tritaeniatus* BOULENGER, 1913.
- * *Nannaethiops angustolinea* NICHOLS, 1923.
- * *Neolebias landgrafi* AHL, 1928.
- Nannaethiops geisleri* HOEDEMAN, 1956.
- Neolebias trewavasae* sp. nov.
- Neolebias philippeii* sp. nov.
- Neolebias axelrodi* sp. nov.

I. — LE STATUT DES GENRES *NANNAETHIOPS* GUNTHER, 1871, ET *NEOLEBIAS* STEINDACHNER, 1894

Les descriptions données par GUNTHER pour le genre *Nannaethiops* et par STEINDACHNER pour le genre *Neolebias* sont les suivantes :

Nannaethiops GUNTHER :

« Dorsal fin placed in the middle of the length of the body, above the ventrals; anal short. Adipose fin small. Body of moderate length, covered with scales of moderate size. Belly rounded. Lateral line present. Cleft of the mouth narrow; teeth small, in a single serie in both jaws, with a simple notch. Maxillary and palate toothless » [10].

Neolebias STEINDACHNER :

« Mundspalte klein, seitlich und horizontal entwickelt. Unterkieferhälften fest vereinigt. Zwei Zahnreihen im Zwischen- und Unterkiefer; Zähne der Aussenreihe gegen das freie Ende zu in 2 stark divergierende Aeste gespalten, Zähne der Innenreihe noch zarter, stark zugespitzt. Schnauze kurze (Vorne stark oval gerundet), Anale hinter dem Ende der Dorsale in vertikaler Richtung beginnend. Ventrals unter dem Beginn der Dorsale eingelenkt » [18].

Comme on peut le constater, ces deux définitions sont très peu détaillées. Il faut de plus se rappeler que le genre *Neolebias* fut placé par STEINDACHNER dans la famille des *Cyprinodontidae* et que cet auteur ne remarqua donc pas les affinités de son espèce-type avec le genre créé par GUNTHER.

Plus tard, BOULENGER [3, 4] rectifia une partie des erreurs des auteurs précédents. Il donne d'importantes précisions et sépare les deux genres en se basant sur le caractère de la dentition : deux séries de dents bicuspidés à chaque mâchoire et dents maxillaires présentes chez *Nannaethiops*; dents externes bicuspidés, internes coniques, pas de dents sur les maxillaires chez *Neolebias*. Dans son catalogue enfin, il souligne les affinités des deux genres et indique que le seul caractère permettant de séparer *Nannaethiops* de *Neolebias* est l'absence de dents sur les maxillaires de ce dernier.

Examinons successivement les caractères invoqués pour la séparation des deux genres.

1) *Les dents*. — Nous avons examiné les dents des spécimens des espèces-types des deux genres envisagés. *Nannaethiops unitaeniatus* et *Neolebias unifasciatus*. C'est ainsi que nous avons constaté que chacune porte des dents bicuspidés à l'angle supérieur des maxillaires, comme d'ailleurs les autres espèces valables de *Neolebias* y compris les types. La présence ou l'absence de dents maxillaires n'est pas un caractère distinctif valable pour séparer les deux genres puisque toutes les espèces les possèdent.

Le nombre de rangées de dents prémaxillaires et mandibulaires et le type de ces dents est également un caractère intéressant à comparer. Deux remarques s'imposent au sujet de la denture de ces petits *Citharinidae* : il faut tenir compte de la complication due à la présence de dents de remplacement pouvant apparaître sur des spécimens plus âgés et, d'autre part, vu leur taille minuscule il est indispensable d'utiliser des grossisse-

ments considérables. Si l'on s'en tient à la denture apparemment fonctionnelle, voici ce que l'on observe chez les différentes espèces :

La rangée externe, prémaxillaire et mandibulaire est formée, chez toutes les espèces par de petites dents bicuspidés. Chez *Nannaethiops unitaeniatus* GUNTHER, le prémaxillaire porte une seconde rangée de dents bicuspidés et la rangée externe du mandibulaire est suivie par une ou deux rangées de dents également bicuspidés (Pl. I, fig. 2).

Toutes les espèces de *Neolebias*, sauf *N. spilotaenia* BOULENGER, ont à chaque mâchoire la deuxième rangée formée de petites dents coniques. Chez *N. spilotaenia* les dents inférieures postérieures sont en plusieurs séries, bicuspidés ou simplement coniques.

Nannaethiops tritaeniatus BOULENGER et *Neolebias trilineatus* BOULENGER ont deux séries de dents bicuspidés au prémaxillaire, mais leur mandibulaire est pourvu, après la première série de dents bicuspidés, soit d'une ou deux séries de dents bicuspidés soit d'une série de dents coniques (Pl. I, fig. 5 et 6).

Ainsi donc, toutes les espèces, sauf *Nannaethiops unitaeniatus* offrent au moins en partie une denture conique.

2) *L'adipeuse*. — La présence ou l'absence de la nageoire adipeuse varient beaucoup d'une espèce à l'autre : elle est toujours présente chez *N. unitaeniatus*, *N. spilotaenia* et *N. trewavasae*, toujours absente chez *N. philippeii* et *N. axelrodi*; cette nageoire peut être présente ou absente chez *N. unifasciatus*, *N. ansorgei* et *N. trilineatus*. C'est certainement un mauvais caractère spécifique.

3) *L'extension de l'écaillure sur la moitié basale de la nageoire caudale* a été un des arguments invoqués par FOWLER [9] pour introduire le sous-genre *Rhabdaethiops*. MEINKEN [13] et HOEDEMAN [12] distinguent *Nannaethiops* de *Neolebias* à ce caractère qui s'avère cependant beaucoup trop imprécis, surtout quand on a affaire à de petits spécimens, ce qui est malheureusement le cas pour les exemplaires-types de *Neolebias* des différentes espèces. Nous ne pouvons pas continuer à envisager ce caractère, trop variable et trop difficile à estimer, étant donné qu'il y a toujours au moins quelques écailles sur la base de la caudale.

4) *La ligne latérale*. — Seul *Nannaethiops unitaeniatus* possède une ligne latérale complète. Celle-ci est réduite à quelques écailles chez toutes les autres. En utilisant ce caractère pour séparer les genres *Nannaethiops* et *Neolebias*, E. TREWAVAS [10] sépare en fait *N. unitaeniatus* de tous les autres *Citharinidae* nains de ce groupe. Nous pensons également que ce caractère de la ligne latérale reste valable pour soutenir une distinction générique et il ressort des diverses considérations exposées ci-dessus que le caractère de la denture, soit uniquement bicuspide, soit mixte, peut également toujours servir.

Dans ces conditions, le genre *Nannaethiops* est monotypique et réservé à la vieille espèce de GUNTHER.

Toutes les autres espèces, décrites soit dans le genre *Neolebias*, soit dans le genre *Nannaethiops*, doivent être rattachées au genre *Neolebias*.

Cette solution est peut-être encore discutable car tous les *Neolebias* ainsi désignés pourraient être encore répartis en divers groupes, bien que nous ne voyons guère que *N. spilotaenia* pour être assez différent par le nombre des écailles et des rayons dorsaux.

II. — REVISION DES ESPECES DECRITES DANS LES GENRES NANNAETHIOPS ET NEOLEBIAS

Nannaethiops unitaeniatus GUNTHER, 1871 (Pl. I, fig. 2)

GUNTHER, A. *Proc. Zool. Soc.*, 1871, p. 669, pl. LXV, fig. C.

BOULENGER, G. A. part. *Cat. Fresh Water Fishes of Africa*, vol. I, 1909, p. 254, fig. 194.

BOULENGER, G. A. *Ann. Mus. Congo., Zool.*, I, t. II, fasc. 3, 1912, p. 8.

PELLEGRIN, J. *Ann. Mus. Congo., Zool.*, I, t. III, fasc. 1, 1928, p. 22.

Description du lectotype.

Hauteur du corps 2,7 fois, tête 3,5 fois dans la longueur standard, tête 2,1 fois plus longue que large et 1,4 fois plus longue que haute. Museau plus petit que l'œil et contenu 6 fois dans la longueur de la tête. Œil et espace interorbitaire respectivement 2 fois et 2,75 fois dans la longueur de la tête.

Bouche terminale; maxillaire atteignant le bord antérieur de l'œil. Deux séries de dents bicuspidés à chaque mâchoire, 24 dents sur le pré-maxillaire, 2 à l'angle supérieur du maxillaire (Pl. I, fig. 2).

Dorsale III, 11, insérée un peu en avant de l'origine des ventrales. Anale II, 7, 33 écailles en ligne longitudinale, 11 1/2 en ligne transversale, 16 autour du pédoncule caudal, 32 en ligne latérale.

Nageoire adipeuse présente. Pédoncule caudal aussi long que haut.

Coloration dans l'alcool : Brun olive au-dessus, jaunâtre en dessous, une bande latérale foncée s'étendant de l'œil à la nageoire caudale et située sur le tiers inférieur des écailles de la rangée de la ligne latérale et sur les deux tiers supérieurs de la rangée immédiatement inférieure. Bande foncée au milieu de la nageoire caudale et tache noire à l'extrémité de la nageoire dorsale.

Spécimens examinés se rapportant à cette espèce.

- 1 ex. lectotype, lg. standard 42,7 mm. Gabon, réc. HIGGENS, British Museum, n° 1872, 1. 26. 8 — 13.
5 ex. paralectotypes, lg. standard 43 à 48 mm, même localité, même récolteur, British Museum, n° 1872, 1. 26. 8 — 13.

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.

- 26 ex. Marais Lunianga, Bas-Congo, 3-1948, réc. I. MAREE, R. G. n° 74389-414.
46 ex. Marais Lunianga, Bas-Congo, 3-1948, réc. I. MAREE, R. G. n° 74245-290.
1 ex. Basse Lukula, Terr. Tshela, 3-1940, réc. Ch. VLEESCHAUWERS R. G. n° 66572.
2 ex. Lundo, réc. Dr. ANSORGE, R. G. n° 1615-1616.
2 ex. Riv. Luculla, réc. Dr. ANSORGE, R. G. n° 1617-1618.
1 ex. Riv. Ogowe, Lambarene-Mouila, 2-V-1962, réc. J. LAMBERT, R. G. n° 139587.

Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.

- 14 ex. Marais de la Weka, Banane, Bas-Congo, 26-II-1948, réc. I. MAREE, n° 8159.
14 ex. Riv. Luiibi, Banane, Bas-Congo, III-1948, réc. I. MAREE, n° 8160.
10 ex. Marais de la Moba, Banane, Bas-Congo, VI-1948, réc. I. MAREE, n° 8161.
2 ex. Riv. Luiibi, Banane, Bas-Congo, 6-X-1948, réc. I. MAREE, n° 8162.
5 ex. Riv. Moba, Banane, Bas-Congo, 6-X-1948, réc. I. MAREE, n° 8163.

British Museum (Natural History) ().*

- 6 ex. (lectotype et paralectotypes) Gabon, réc. HIGGENS, n° 9-14.
1 ex. Lambarene, Ogowe, réc. Dr. W. J. ANSORGE, n° 15.
2 ex. Sette Cama, Gabon, n° 16-17.
2 ex. Lucola Riv. near Cabinda, réc. Dr. W. J. ANSORGE, n° 24-25.
2 ex. Chiloango R. at Sassa Zan, réc. Dr. W. J. ANSORGE, n° 26-27.
2 ex. Luali R. at Lundo, réc. Dr. W. J. ANSORGE, n° 28-29.
4 ex. Luculla R. Chiloango, réc. Dr. W. J. ANSORGE, n° 33-36.
3 ex. Matute River, Cameroun, réc. J. DEVERSON.
4 ex. Benue Province, N. Nigéria, réc. DE VERTEUIL.
1 ex. Cameroun, réc. MAYER.
10 ex. Gribingui, réc. BAUDON.

Les autres exemplaires cités dans les Catalogues, vol. I et IV de BOULENGER (ex. n° 1, 2-4, 5-6, 7, 8, 19-23, 30-32) ne peuvent pas être rapportés à cette espèce et seront cités plus loin.

(*) Numérotation des spécimens des Catalogues de BOULENGER [5].

Variabilité.

L'examen des spécimens cités ci-dessus montre la présence constante de la nageoire adipeuse et permet d'établir les variabilités suivantes :

Hauteur du corps dans la longueur standard	2,6 à 3,7
Longueur de la tête dans la longueur standard	3,3 à 4,2
Largeur de la tête dans la longueur de la tête	1,8 à 2,0
Longueur du museau dans la longueur de la tête	4,2 à 6,0
Diamètre oculaire dans la longueur de la tête	2,8 à 3,2
Espace interorbitaire dans la longueur de la tête	2,7 à 3,1
Hauteur du pédoncule caudal dans sa longueur	1 à 1,2
Nombre d'écaillés en ligne longitudinale	32 à 35
Nombre d'écaillés en ligne latérale	31 à série complète
Dents maxillaires	2 à 3
Nombre de rayons dorsaux (total)	12 à 16
Nombre de rayons anaux (total)	10
Nageoire adipeuse	présente

Répartition géographique.

Niger, Cameroun, Gabon, Congo Portugais, Bas-Congo.

Remarques.

La description et la figure données par H.W. FOWLER (*op. cit.*) ne correspondent pas à l'espèce de GUNTHER.

Neolebias unifasciatus STEINDACHNER, 1894 (Pl. I, fig. 1, 3)

STEINDACHNER, F., *Notes Leiden Museum*, XVI, 1894, p. 78, pl. IV, fig. 3 et 4.

BOULENGER, G. A., *Ann. Mus. Congo*, I, 5, 1899, p. 114.

Nannaethiops unitaeniatus, FOWLER, H. W. (nec GUNTHER), *Proc. Ac. Nat. Sc. Philad.*, LXXXVIII, 1936, p. 263, fig. 17.

Nannaethiops angustolinea NICHOLS, 1923, *Ann. Mus. Novit.*, n° 57, 1923, p. 1.

Description du lectotype.

Hauteur du corps 3,6 fois, longueur de la tête 3,6 fois dans la longueur standard. Tête deux fois plus longue que large et 1,7 fois plus longue que haute. Museau arrondi, plus petit que l'œil et contenu 4,3 fois dans la longueur de la tête. Œil ovale, son diamètre antéro-postérieur 2,7 fois dans la longueur de la tête. Espace interorbitaire 3,6 fois dans la longueur de la tête.

Bouche terminale, maxillaire n'atteignant pas le niveau du bord antérieur de l'œil. Dents prémaxillaires bicuspidés et au nombre de 16 dans la rangée externe, simples dans la rangée interne; 2 à 3 dents bicuspidés à

l'angle supérieur du maxillaire. Dents mandibulaires bicuspides dans la rangée externe, simples à la rangée interne (Pl. I, fig. 3).

Dorsale comportant un nombre total de 12 rayons, son origine un peu plus proche de l'extrémité du pédoncule caudal que de l'extrémité du museau. Anale à 10 rayons. Ventrales insérées un peu en avant de l'origine de la dorsale. Pédoncule caudal 1 1/2 fois plus long que haut. Nageoire adipeuse absente.

Ecailles au nombre de 34 en ligne longitudinale dont 6 en ligne latérale, 12 en ligne transversale, 10 entre la dorsale et la base des ventrales, 16 autour du pédoncule caudal, 14 prédorsales.

Coloration dans l'alcool : coloration générale brun olive, plus foncée à la partie supérieure des flancs et sur le dos.

Une bande longitudinale foncée de l'extrémité du museau à l'extrémité du pédoncule caudal où elle se termine par une tache noire. Cette bande latérale foncée s'étend sur la moitié inférieure de la série d'écailles de la ligne latérale et sur la moitié supérieure de la rangée d'écailles immédiatement inférieure. La limite supérieure de cette bande foncée est exactement située au milieu de la hauteur du pédoncule caudal.

Spécimens examinés se rapportant à cette espèce.

- 1 ex. lectotype : longueur standard 15,6 mm, Rivière Mahfa (Robertsport), Liberia, réc. A. F. DEMERY, 1889. Leiden Museum Reg. n° 5324.
- 4 ex. paralectotypes : longueur standard 15,5 à 15,9 mm, même localité, même récolteur. Leiden Museum Reg. n° 5324.
- 1 ex. paralectotype : longueur standard 15 mm, même localité, même récolteur, British Museum (N. H.), 1904, 4. 23 — 16.

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.

- 9 ex. Riv. Ogooue, Madzingo, réc. BAUDON, R. G. n° 20304-312.
- 1 ex. Guinée française, Riv. Banié, XII-1955, réc. J. LAMBERT.
- 1 ex. Riv. Mboumou à Bambari, bassin de l'Oubanghi, 23-XI-1960, réc. J. LAMBERT.
- 2 ex. du Marigot de Bobilé (bassin du Chari), 18-XI-1960, réc. J. LAMBERT.
- 5 ex. Gribingui à Fort-Crampel, 20-XI-1960, réc. J. LAMBERT.

Coll. J. LAMBERT (Roulers).

- 7 ex. du Marigot du P. K. 43, route de Bossangoa à Goré (bassin du Chari) 18-XI-1960, réc. J. LAMBERT.

- 3 ex. du Marigot de Bobilé (bassin du Chari), 18-XI-1960, réc. J. LAMBERT.
- 2 ex. riv. Kem (bassin du Chari), entre Bosangoa et Buka, 19-XI-1960, réc. J. LAMBERT.
- 2 ex. Chari, P. K. 15, route Fort-Lamy-Massenya, 7-XI-1960, réc. J. LAMBERT.
- 5 ex. Gribingui à Fort-Crampel, 20-XI-1960, réc. J. LAMBERT.

British Museum (Natural History).

- 2 ex. Assiri, Gold Coast, réc. CHAPER.
- 5 ex. Culufi Riv. at Bafata, Guinée Portugaise, réc. ANSORGE.
- 3 ex. Lebuzi Riv. at Kuka Muno, réc. ANSORGE.
- 15 ex. Kiyawa River, near Katagun, North Prov. Nigeria, réc. LLOYD.
- 8 ex. Gribingui River, Chari, réc. BAUDON.

American Museum of Natural History.

- 2 ex. cotypes de *N. angustolinea* NICHOLS.

Variabilité.

Hauteur du corps dans la longueur standard	3 - 3,7
Longueur de la tête dans la longueur standard	3,2 - 3,7
Largeur de la tête dans la longueur de la tête	2 - 2,1
Longueur du museau dans la longueur de la tête	3,6 - 4,5
Diamètre oculaire dans la longueur de la tête	2,7 - 3,2
Espace interorbitaire dans la longueur de la tête	2,8 - 3,6
Hauteur du pédoncule caudal dans sa longueur	1,2 - 1,5
Nombre d'écaillés en ligne longitudinale	33 - 35
Nombre d'écaillés en ligne latérale	6 - 7
Dents maxillaires	2 - 3
Rayons dorsaux (total).	12 - 14
Rayons anaux (total)	10 - 11
Nageoire adipeuse	parfois présente

Remarquons tout d'abord que le lot de 27 syntypes enregistré sous le n° 5324 au Museum de Leyde et provenant des récoltes de A. F. DEMERY dans la rivière Mahfa, à proximité de Robertsport, contient en réalité un mélange d'espèces :

- 20 exemplaires juvéniles de *Phenacogrammus* sp.
- 2 exemplaires juvéniles de *Aplocheilichthys* sp.
- 5 exemplaires correspondant à la nouvelle espèce décrite par STEINDACHNER et que nous désignons comme lectotype et paralectotypes.

La description et la figure de *Neolebias unifasciatus* dans le Catalogue de BOULENGER ne correspondent pas à la description et à la figuration de STEINDACHNER ni à celles de notre lectotype. Il s'agit en fait d'une espèce nouvelle confondue par BOULENGER avec *N. unifasciatus* et qui sera décrite plus loin sous le nom de *N. trewavasae*.

La diagnose et la figure de *N. unitaeniatus* dans FOWLER (*op. cit.*) qui, comme nous l'avons indiqué, ne s'appliquent pas à l'espèce de GUNTHER, sont en réalité basées sur des exemplaires de *N. unifasciatus*. Ils proviennent de Batangafo, Ubangi-Chari et rég. de Kribi, Cameroun. La présence de la nageoire adipeuse et les quelques différences de proportions qui se remarquent dans la description de FOWLER, si nous les comparons à la variabilité observée de nos paratypes de *N. unifasciatus*, nous semblent insuffisants pour infirmer cette hypothèse, compte tenu du petit nombre d'exemplaires ayant servi à établir cette variabilité. Les indications données par FOWLER sur la ligne latérale enlèvent d'ailleurs toute possibilité de doute.

Nous avons vu aussi deux spécimens cotypes de *N. angustolinea* NICHOLS qui nous ont été aimablement prêtés par la Direction de l'American Museum of Natural History. Ils proviennent de Fort-Crampel-Gribingui, W. Africa, réc. A. BAUDON.

Aucun de ces cotypes ne peut être distingué de *Neolebias unifasciatus* STEINDACHNER, si l'on tient compte du fait que cette dernière espèce peut parfois posséder une nageoire dorsale adipeuse. Etant donné le peu de précision avec laquelle les mesures peuvent être prises sur ces petits exemplaires, nous estimons que la position de la dorsale, caractère indiqué par NICHOLS, ne peut être considérée comme significativement différente de celle de *N. unifasciatus*.

Un seul des deux cotypes présente la coloration indiquée par NICHOLS.

Les collections du British Museum contiennent une série d'exemplaires de *Neolebias* numérotée 1920-12-21-8-25, récoltés à Gribingui par A. BAUDON et provenant donc de la même localité et du même récolteur que les spécimens types et cotypes de *N. angustolinea* NICHOLS.

Parmi ces 18 spécimens du British Museum, nous séparons directement 10 exemplaires de *N. unitaeniatus* GUNTHER, reconnaissables à la bande latérale foncée en position haute, à la ligne latérale complète et à l'absence de tache pédonculaire. Quant aux huit autres, ils ont également la ligne latérale haute, mais ils possèdent une tache pédonculaire et une ligne latérale incomplète. De plus ils ont des fines lignes longitudinales noires sur les flancs au-dessus de la ligne latérale, résultant de la disposition des mélanophores aux bords supérieur et inférieur et non sur toute la surface des écailles. Ces huit spécimens correspondent à la description de *N. angustolinea* mais le seul caractère de la coloration est à notre avis insuffisant pour justifier cette espèce qui doit être considérée comme synonyme de *Neolebias unifasciatus* STEINDACHNER, et non de *Nannaethiops unitaeniatus* GUNTHER, comme l'indique PELLEGRIN [15].

Répartition géographique.

Guinée portugaise, Liberia, Côte d'Or, Nigéria, Tchad, Cameroun, Gabon.

Neolebias trilineatus BOULENGER, 1899 (Pl. I, fig. 5, 6, 7)

BOULENGER, G. A., *Ann. Mus. Congo*, I (1899), p. 114.

BOULENGER, G. A., *Cat. Fresh-Water Fishes of Africa*, vol. I, 1909, p. 257.

DAVID, L. et M. POLL, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, t. III, fasc. 5, 1937, p. 212.

POLL, M., *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, t. IV, fasc. 1, 1939, p. 27.

POLL, M., *Ann. Mus. Congo, Zool.*, in-8°, vol. 71, 1959, p. 131.

Nannaethiops tritaeniatus BOULENGER, G. A., *Rev. Zool. Afr.*, II, 1913, p. 157.

BOULENGER, G. A., *Cat. Fresh-Water Fishes of Africa*, vol. IV, 1916, p. 190.

DAVID, L. et M. POLL, *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, t. III, fasc. 5, 1937, p. 212.

Description du lectotype.

Hauteur du corps 3,9 fois, longueur de la tête 3,5 fois dans la longueur standard. Tête deux fois plus longue que large et 1,5 fois plus longue que haute. Museau légèrement arrondi, compris 4,5 fois dans la longueur de la tête. Œil rond, son diamètre compris environ trois fois dans la longueur de la tête. Espace interorbitaire compris 2,9 fois dans la longueur de la tête.

Bouche terminale dont le maxillaire atteint le bord antérieur de l'œil. Dents prémaxillaires bicuspidés, au nombre de 19 à la rangée externe qui est suivie d'une seconde rangée également de dents bicuspidés. Dents bicuspidés présentes à l'angle supérieur du maxillaire. Dents mandibulaires bicuspidés à la rangée externe, suivie d'une ou deux séries de dents bicuspidés ou d'une série de canines.

Nageoire dorsale III, 10, son origine située à égale distance de l'extrémité du museau et de la caudale. Nageoire adipeuse présente. Anale II, 7. Pectorale n'atteignant pas les ventrales, ventrale n'atteignant pas l'anale, leur origine située à l'aplomb du niveau du premier rayon dorsal.

Écailles fortement cténoïdes, 32 en ligne longitudinale, 5 en ligne latérale, 9 entre la dorsale et l'insertion des ventrales, 12 autour du pédoncule caudal. Pédoncule caudal 1,3 fois aussi long que haut.

Coloration dans l'alcool : Trois bandes longitudinales foncées de l'opercule à l'extrémité du pédoncule caudal. La bande centrale est située sur la moitié inférieure de la série d'écailles correspondant à la ligne latérale et, en avant, sur une partie de la rangée immédiatement inférieure. Les deux bandes externes également espacées de la bande centrale et de même largeur. Ces bandes délimitent entre elles deux zones argentées.

La bande latérale centrale se termine à l'extrémité du pédoncule caudal par une tache noire bordée de clair.

Exemplaires examinés.

- 1 ex. lectotype, lg. st. 25,3 mm, Ndolo, Stanley-Pool, réc. DELHEZ, 1899.
Type dét. BOULENGER, Mus. Terv., R. G. n° 719.
- 5 ex. paralectotypes.
- 3 ex. lg. st. 17 à 21 mm, Ndolo, Stanley-Pool, réc. DELHEZ, 1899 (ex-types), Mus. Tervuren, R. G. n° 730.
- 2 ex. lg. st. 21-23 mm, Ndolo Stanley-Pool, réc. DELHEZ, 1899 (ex.-types), British Museum, 1899-9-26-87-88.

British Museum (Nat. History).

- 1 ex. lg. st. 21 mm, Banghi, réc. BAUDON, dét. PELLEGRIN, British Museum, 1920, 7. 12-28.
- 10 ex. lg. st. 21 à 23 mm, Léopoldville, réc. TINANT, dét. POLL, British Museum, 40-063-073.

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.

- Uele, réc. HUTEREAU, dét. BOULENGER, 1913 (R. G. 1490).
- Léopoldville, réc. A. TINANT, 1934 (R. G. 40030-072), 1935 (R. G. 43859, 44061-066), 1937 (R. G. 55477-486, 55513-514); réc. A. DUBOIS, 1951 (R. G. 76556-625).
- Stanley-Pool, réc. Mission P. BRIEN - M. POLL - J. BOUILLON, 1957 (R. G. 117078-087, 117088-091, 117092-176); Congo Aquaria, 1959 (R. G. 125084-085); réc. A. WERNER, 1955 (R. G. 103391-408, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1956).
- Kunungu, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1932 (R. G. 38265); 1937 (R. G. 49052-068, 49166); 1938 (R. G. 57190, 57670-677).
- Kесе (Kasaï), réc. G. F. DE WITTE, 1930 (R. G. 31810-819).
- Djuma, riv. Luie, réc. ROTS, 1935 (R. G. 44902).
- Bokuma, réc. R. P. LOOTENS, 1955 (R. G. 94476-481, 96605-607).
- Uele-Dungu, réc. HUTEREAU (R. G. 1796-1797, 1815, types de *Nanaethiops tritaeniatus* BOULENGER).
- Koteli, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1925 (R. G. 23779-781, 23801-806, 23785-791, 23926-955, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1932).
- Panga, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1925 (R. G. 22582, 27858-860, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1932).
- Mauda, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1925 (R. G. 25982-986, 26829-857, 23862-925, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1932).

- Buta, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1925 (R. G. 24883, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1933); réc. Fr. HUTSEBAUT, 1939 (R. G. 63391, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1944).
- Bolobo, réc. Dr. SCHOUTEDEN, 1934 (R. G. 41883-888, dét. *N. tritaeniatus* DAVID, 1936).
- Karawa, réc. rév. WALLIN, 1936 (R. G. 46756, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1943).
- Bunga (Tshela), réc. DARTEVELLE, 1937 (R. G. 48428-432, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1940).
- Yakoma (Ubangi), réc. ROSY (R. G. 58895, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1939).
- Monga, riv. Bili (Uele), réc. G. F. DE WITTE, 1935 (R. G. 65332-334, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1938).
- NKombo (Coquilhatville), réc. R. P. LOOTENS, 1951 (R. G. 78561, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1952).
- Ingondo, réc. R. P. HULSTAERT, 1953 (R. G. 101412-413, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1956).
- Riv. Lona (Terr. Lomela), réc. J. LAMBERT, 1958 (R. G. 125480-482, dét. *N. tritaeniatus* LAMBERT, 1959).
- Yangambi, réc. A. HULOT, riv. Lusambila, 1948 (R. G. 121122-123, 121124-133, dét. *N. tritaeniatus* POLL, 1949).
- Yangole (Yangambi), riv. Lilanda, réc. J. P. GOSSE : 28. VIII-1954, 15 ex. (R. G. 137539-553); 1-IX-1954, 1 ex. (R. G. 137554); 2-IX-1954, 1 ex. (R. G. 137555); 6-IX-1954, 43 ex. (R. G. 137556-598); 8-IX-1954, 46 ex. (R. G. 137599-644); 11-IX-1954, 4 ex. (R. G. 137645-648); 13-IX-1954, 42 ex. (R. G. 137649-690); 14-IX-1954, 8 ex. (R. G. 137691-698); 16-IX-1954, 4 ex. (R. G. 137699-702); 17-IX-1954, 6 ex. (R. G. 137703-08); 20-IX-1954, 6 ex. (R. G. 137709-714); 21-IX-1954, 5 ex. (137715-719); 23-IX-1954, 11 ex. (R. G. 137720-730); 14-I-1955, 1 ex. (R. G. 137731); 22-I-1955, 3 ex. (R. G. 137732-734).
- Yaekama (Yangambi) chenal, réc. J. P. GOSSE, 11-VIII-1954, 1 ex. (R. G. 137749); Yaekama, riv. Ikonga, réc. J. P. GOSSE, 31-VIII-1954, 2 ex. (R. G. 137750-51).
- Yangambi, riv. Bohonde, réc. J. P. GOSSE : 26-VIII-1954, 3 ex. (R. G. 137735-737); 4-IX-1954, 8 ex. (R. G. 137738-745); 15-IX-1954, 1 ex. (R. G. 137746); 14-I-1955, 1955 (R. G. 137747); 12-II-1955, 1 ex. (R. G. 137748).
- Ikela, réc. R. P. LOOTENS, 1955 (R. G. 98674).

Collection J. LAMBERT (Roulers).

- 3 ex. Riv. Nikambwe, Kasongo, 22-V-1957, réc. J. LAMBERT.
- 5 ex. Riv. Mulue, Kasongo, 17-V-1957, réc. J. LAMBERT.

3 ex. Riv. Lona, Lomela, 19-V-1958, réc. J. LAMBERT.

2 ex. Riv. Mboumou, Bambari, Oubanghi, 23-XI-1960, réc. J. LAMBERT.

Variabilité.

La variabilité des caractéristiques principales des spécimens examinés s'établit de la manière suivante :

		Types de <i>N. tritaeniatus</i>
Nombre d'écailles en ligne longitudinale	32 à 34	33
Nombre d'écailles en ligne latérale	6 à 7	6 - 7
Nombre d'écailles entre dorsale et ventrale	9	9 - 10
Nombre des rayons dorsaux	12 à 14	13
Nombre des rayons anaux	9 à 10	9 - 10
Nageoire adipeuse	parfois absente	présente
Dents maxillaires	toujours présentes	présentes

Remarques.

Le plus grand spécimen (Uele, Réc. HUTEREAU) porte une seconde rangée de dents bicuspidés au mandibulaire.

La figure donnée par BOULENGER (Cat. I, fig. 196) avec la description de *Neolebias trilineatus* est une mauvaise représentation du type. C'est à tort que les bandes latérales inférieures sont plus rapprochées l'une de l'autre que de la supérieure ; en réalité elles sont équidistantes. C'est aussi à tort que la nageoire adipeuse n'est pas représentée car certains types la possèdent.

Dans sa description, BOULENGER ne fait pas mention de la présence des dents maxillaires cependant bien visibles sur tous les exemplaires-types.

Les exemplaires suivants de *Nannaethiops tritaeniatus* BOULENGER ont été examinés et sont rapportés par nous à *N. trilineatus*.

1 ex.-type longueur standard 33 mm, Dungu, Uele ; réc. HUTEREAU, Mus. Terv., R. G. n° 1796.

1 ex.-type longueur standard 33 mm, Dungu, Uele ; réc. HUTEREAU, Mus. Terv., R. G. n° 1797.

1 ex.-type, Dungu, Uele ; réc. HUTEREAU, British Museum, n° 1912-12-6-2.

La livrée de ces exemplaires-types est semblable à celle de *N. trilineatus* mais la bande noire médiane n'est pas ponctuée par une tache noire à son extrémité postérieure.

N. tritaeniatus a été décrit sur des spécimens plus grands que les exemplaires-types de *N. trilineatus*, ce qui peut expliquer de légères différences dans les proportions du corps, dans la denture et dans la livrée.

Après la révision des exemplaires-types, la synonymie de ces deux taxa ne fait pas de doutes et est confirmée par l'examen de tous les *N. tritaeniatus* déterminés antérieurement par G. A. BOULENGER, J. PELLEGRIN et M. POLL. La confusion de BOULENGER et des auteurs qui l'ont suivi s'explique aisément : les exemplaires-types de *N. tritaeniatus* proviennent d'une autre région, sont de plus grande taille, leurs dents maxillaires sont plus facilement visibles et de plus ils diffèrent de la figure-type de *N. trilineatus* par la livrée à 3 lignes équidistantes et par la présence de la nageoire adipeuse.

Répartition géographique.

Congo : Bassin Central, Bas-Congo.

Neolebias ansorgei BOULENGER, 1912

BOULENGER, G. A., *Ann. Mus. Congo*, II, 3, 1912, p. 8, pl. XVII, fig. 3.

BOULENGER, G. A., *Cat. Fresh-Water Fishes of Africa*, IV, 1916, p. 191, fig. 121.

PELLEGRIN, J., *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, t. III, fasc. 1, 1928, p. 22.

Neolebias landgrafi AHL, E., *Zool. Anzeiger*, Bd. 78, Heft 9/10, 1928, p. 206.

? *Nannaethiops geisleri* HOEDEMAN, J. J., *Die Aquar. und Terr. Zeitschrift*, 10, 1956, p. 259, fig.

Description du lectotype.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et comprise 3,3 fois dans la longueur standard (sans la caudale). Tête 2,1 fois plus longue que large et 1,4 fois plus longue que haute. Museau arrondi compris 4,5 fois dans la longueur de la tête. Œil rond, plus grand que le museau et compris 3,2 fois dans la tête. Espace interorbitaire 3,6 fois dans la longueur de la tête.

Bouche terminale, petite, à maxillaire atteignant le bord antérieur de l'œil. Deux séries de dents à chaque mâchoire, les externes bicuspidés, les internes coniques ; 14 à la rangée externe du prémaxillaire, 7 maxillaires et 16 à la rangée externe du mandibulaire.

Dorsale III, 9, son origine située en arrière du niveau de la base des ventrales, plus proche de l'origine de la nageoire caudale que de l'extrémité du museau. Anale II, 7. Pas de nageoire dorsale adipeuse.

Ecailles au nombre de 31 en ligne longitudinale, 12 1/2 en ligne transversale, 9 entre la dorsale et l'origine de la ventrale, 16 autour du pédoncule caudal, 4 en ligne latérale.

Pédoncule caudal 1,4 fois plus long que haut.

Coloration dans l'alcool : Corps brunâtre, légèrement plus clair à la partie inférieure des flancs et à la partie ventrale. Une bande latérale foncée débutant à hauteur de l'opercule où elle s'étend sur 4 séries d'écailles, s'épaississant légèrement sur le pédoncule caudal où elle se termine, juste à l'origine de la nageoire caudale par une bande verticale précédée sur le pédoncule par 2 séries verticales d'écailles sans mélanophores.

Exemplaires examinés.

British Museum (Nat. Hist.).

- 1 ex. lectotype, lg. st. 20,9 mm, Marshes near riv. Luculla, Mayumbe, réc. ANSORGE (ex.-type BOULENGER), n° 1912-4-1, — 216-19. (Cat. BOULENGER [5], Vol. IV, p. 191, ex. 1-4.)
- 3 ex. paralectotypes, même loc., même réc., même n°.
- 2 ex. paralectotypes, Luali River at Lundo, réc. Dr. ANSORGE, n° 1912-4-1-280-1. (Cat. BOULENGER [5], Vol. IV, p. 191, ex. 5-6.)
- 2 ex. Abanga river, Ogowe, réc. ANSORGE, n° 1908-5-25-105-6.

Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.

- 2 ex. paralectotypes, lg. st. 20,5 et 20,9 mm, riv. Luculla, Mayumbe, réc. ANSORGE, R. G. n° 1620.
- 1 ex. paralectotype, lg. st. 21,2 mm, Lundo, Congo portugais, réc. ANSORGE, R. G. n° 1622.
- 1 ex. paralectotype, lg. st. 20,5 mm, Lundo, Congo portugais, réc. ANSORGE, R. G. n° 1621.
- 12 ex. environ de Banane, Bas-Congo, 1954, réc. A. WERNER, R. G. n° 93944-55.
- 3 ex. riv. Tonde, Moanda, Bas-Congo, IX-1948, réc. M. POLL, R. G. n° 72603-605.
- 1 ex. Pangi, Dundji, 1937, réc. DARTEVELLE, R. G. n° 55764.
- 24 ex. riv. Lunianga, Bas-Congo, réc. MAREE, 1948, R. G. n° 74417-440.
- 9 ex. Mare, Vista, Bas-Congo, réc. SCHOUTEDEN, R. G. n° 18046-54.

Zoologisches Museum, Berlin.

- 2 ex. types de *Neolebias landgrafi*, AHL. Longueurs standard 26,1 et 23,9 mm. Cameroun, réc. G. GERLACH.

Variabilité.

Les dents maxillaires sont toujours présentes, par contre un exemplaire paralectotype est porteur d'une dorsale adipeuse. Les autres caracté-

ristiques varient très peu : D. III, 9, A. II-III, 7-8. Ecailles 31-32 en ligne longitudinale, 3 à 4 en ligne latérale.

Remarques.

Les spécimens-types de *N. landgrafi* AHL nous furent aimablement prêtés par la Direction du Museum de Berlin. Nous donnons ci-dessous la description de ces deux spécimens (1) qui doivent être considérés comme synonymes de *N. ansorgei* BOULENGER. Les nombres de AHL sont mis entre parenthèses.

Hauteur du corps 3,1 fois (3,3), longueur de la tête 3,7 et 3,8 fois (3,6 - 3,75) dans la longueur standard. Tête 1,2 à 1,3 fois (1,5) plus longue que haute et 1,7 à 1,8 fois (2) plus longue que large. Museau contenu 4,7 fois dans la longueur de la tête, œil plus grand que le museau et contenu 3 à 3,1 fois (3) dans la longueur de la tête. Espace interorbitaire sensiblement égal (égal) au diamètre oculaire.

Bouche petite, ornée de deux rangées de dents à chaque mâchoire, bicuspidés à la rangée externe, simples à la rangée interne ; au nombre de 12 (10-12) au prémaxillaire, 16 au mandibulaire et 6 à 9 au maxillaire.

Dorsale III, 9 (III, 7-8), son origine située légèrement plus près de l'extrémité du museau que de l'origine de la caudale (à égale distance). Anale III, 7 (III, 7), adipeuse absente. Base des nageoires ventrales située en avant du niveau de l'origine de la dorsale.

Ecailles au nombre de 32-33 (32-34) en ligne longitudinale, 11 (10) en ligne transversale 15-16 autour du pédoncule caudal, 4-5 (3-4) en ligne latérale. Pédoncule caudal 1,3-1,5 fois (1,5) plus long que haut.

Coloration dans l'alcool : La coloration ne correspond pas à la description donnée par AHL. Le spécimen mâle, le seul dont la coloration peut encore être décrite, ne possède pas de taches sur le ventre. La coloration rouge limitant la bande noire au niveau de la nageoire caudale n'est pas visible. La moitié proximale de la nageoire caudale est incolore, la partie distale est ponctuée de noir ce qui lui donne une teinte grisâtre mais non la coloration décrite par AHL.

Les nageoires pectorales sont ponctuées de très petits points noirs. Les ventrales sont grises à la base, brunâtres à la partie médiane et gris ponctué de noir à leur extrémité.

La dorsale porte une bande transversale brunâtre, l'extrémité est ponctuée de noir et la base est claire.

(1) L'exemplaire de 23,9 mm de longueur standard est une femelle ovigère dont l'abdomen a été distendu par une inflammation, les ovaires sont d'ailleurs encore déformés et tapissent les deux parois de la cavité viscérale.

En conclusion, la validité de *N. landgrafi* ne peut pas être maintenue à la suite de l'examen des 2 spécimens-types. Leurs caractères, notamment la formule des nageoires et la coloration qui auraient peut-être motivé cette espèce, ne sont pas confirmés par nos propres observations.

Aucun exemplaire de *Nannaethiops geisleri* HOEDEMAN n'existe dans les collections du British Museum ni dans celles du Musée Royal de l'Afrique centrale, les exemplaires-types n'ont pas pu être examinés.

HOEDEMAN indique dans la description... Hauteur du corps 3,8 fois... alors que suivant le tableau de mesure des exemplaires-types et paratypes cette proportion est de 28,6 à 31,1 pour cent de la longueur standard, soit en réalité 3,22 à 3,5 fois dans cette longueur. De plus, la figure montre un poisson beaucoup plus allongé (hauteur 4,67 fois) et à tête proportionnellement plus petite que dans la description.

Les précisions données sur le nombre de dents maxillaires, sur la coloration comportant une bande latérale noire et une tache verticale noire à l'extrémité du pédoncule caudal montrent les grandes affinités de cette espèce avec *N. ansorgei* BOULENGER dont elle est probablement synonyme. L'origine du type de *N. geisleri* (Boma, Bas-Congo) confirme aussi la probabilité de cette synonymie.

Répartition géographique.

Cameroun, Gabon, Congo portugais, Mayumbe.

***Neolebias spilotaenia* BOULENGER, 1912**

BOULENGER, G. A., *Ann. Mus. Congo*, II, 3, 1912, p. 9, pl. XVII, fig. 4.

BOULENGER, G. A., *Cat. Fresh Water Fishes of Africa*, IV, 1916, p. 192, fig. 122.

DAVID, L. et POLL, M. *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, t. III, fasc. 5, 1937, p. 212.

Description du lectotype.

Corps allongé, sa hauteur comprise 4,5 fois dans la longueur standard (sans la caudale). Tête 3,2 fois dans la longueur standard, 2,5 fois plus longue que large et 1,9 fois plus longue que haute. Museau à peu près égal au diamètre oculaire et compris 3,8 fois dans la longueur de la tête, espace interorbitaire compris 4,3 fois dans la longueur de la tête.

Bouche relativement grande, terminale, maxillaire n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil. Trois rangées de dents prémaxillaires bicuspidées, au nombre de 26 à la rangée externe. Présence de dents à l'angle supérieur du maxillaire. Dents mandibulaires en plusieurs séries bicuspidées et simples.

Dorsale III, 11, son origine plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'extrémité postérieure du pédoncule caudal. Anale III, 7. Ventrales insérées un peu en arrière du niveau de l'origine de la dorsale. Nageoire adipeuse présente, pédoncule caudal 1,8 fois plus long que haut.

Ecailles au nombre de 43 en ligne longitudinale, dont 5 en ligne latérale, 15 1/2 en ligne transversale, 12 entre les nageoires dorsale et ventrales, 14 autour du pédoncule caudal.

Coloration dans l'alcool. Coloration générale jaunâtre, aussi bien sur le dos et les flancs que sur le ventre. Une bande latérale foncée s'étendant du museau à l'extrémité du pédoncule caudal et sur les rayons médians de la caudale. Dans sa partie antérieure cette bande s'étend sur la rangée d'écailles de la ligne latérale et sur la série immédiatement inférieure. A la partie postérieure du corps, la limite supérieure de la bande foncée est située au milieu du pédoncule caudal. Rayons antérieurs de la dorsale légèrement noircis.

Exemplaires examinés.

British Museum (N. H.).

- 1 ex. lectotype, Mayumbe, Kuka Muno, Lebuzi river, réc. ANSORGE. British Museum, n° 1912-1-28-2-9. (Cat. BOULENGER [5], vol. IV, p. 192, n° 1-8.)
- 7 ex. paralectotypes, Mayumbe, Lebuzi river at Kuka Muno, réc. ANSORGE, British Museum, n° 1912-1-28, 2-9. (Cat. BOULENGER [5], Vol. IV, p. 192, n° 1-8.)
- 7 ex. paralectotypes, Luali riv. at Lundo, réc. ANSORGE. (Cat. BOULENGER [5], vol. IV, p. 192, n° 9-15.)

Musée Royal de l'Afrique centrale.

- 3 ex. paralectotypes, long. st. 22,4, 24,4 et 25,8 mm, Mayumbe, Kuka Muno, Lebuzi riv., réc. ANSORGE, Mus. Tervuren, R. G. n° 1623-1625.

Variabilité.

Hauteur dans la longueur standard	4 à 4,5
Tête dans la longueur standard	3,2 à 3,4
Longueur du museau dans la longueur de la tête	3,8 à 4,15
Diamètre oculaire dans la longueur de la tête	3,7 à 3,8
Espace interorbitaire dans la longueur de la tête	4 à 4,5
Pédoncule caudal, longueur/hauteur	1,8 à 2,1
Nageoire adipeuse	toujours présente
Dents maxillaires	toujours présentes
Dorsale	III, 10 - 13
Anale	III, 7
Ecailles en ligne longitudinale	41 - 45
Ecailles en ligne latérale	5 - 7
Ecailles entre Dorsale et Ventrale	12
Ecailles autour du pédoncule caudal	13 - 16

N. spilotaenia se distingue des autres espèces du genre par plusieurs caractères : corps proportionnellement plus allongé, nombre d'écailles et nombre de rayons dorsaux beaucoup plus élevés. Ces particularités, jointes aux différences observées dans la denture, justifieraient peut-être une innovation générique.

Répartition géographique.

Mayumbe (Bassin Chiloango).

III. — DESCRIPTION DE TROIS ESPECES NOUVELLES

***Neolebias trewavasae* sp. nov. (Pl. II, fig. 1)**

Nannaethiops unitaeniatus BOULENGER (*partim*) (nec GUNTHER), *Cat. Fresh-Water Fishes of Africa*, vol. I, 1909, p. 255.

Neolebias unifasciatus BOULENGER (*partim*) (nec STEINDACHNER), *Cat. Fresh-Water Fishes of Africa*, vol. I, 1909, fig. 195.

Description de l'holotype.

Hauteur du corps 2,9 fois, tête 3,5 fois dans la longueur standard (sans la caudale). Tête, 1,1 fois plus longue que haute et 1,8 fois plus longue que large. Museau arrondi compris 3,6 fois dans la longueur de la tête. Œil rond, son diamètre contenu 3,6 fois dans la longueur de la tête. Espace interorbitaire plus grand que l'œil, 2,8 fois dans la tête.

Bouche terminale, maxillaire atteignant le niveau du tiers antérieur de l'œil. Mâchoires munies de deux rangées de dents, biscuspides à la rangée externe, simples à la rangée interne, au nombre de 20 à la rangée externe du prémaxillaire, 31 à la rangée externe du mandibulaire, 2 au coin supérieur du maxillaire.

Nageoire dorsale IV, 9, son origine légèrement plus rapprochée de l'extrémité du museau que de l'origine de la caudale. Anale III, 8. Pectorale n'atteignant pas les ventrales, ventrales insérées un peu en arrière du niveau de l'origine de la dorsale. Nageoire adipeuse présente. Pédoncule caudal 1,2 fois plus long que haut.

Ecailles au nombre de 34 en ligne longitudinale, 7 en ligne latérale, $\frac{4 \frac{1}{2}}{8 \frac{1}{2}}$ en ligne transversale, 16 autour du pédoncule caudal, 10 entre la base de la dorsale et les ventrales.

Coloration dans l'alcool. Corps brun foncé, une bande latérale noire de l'opercule à l'origine de la nageoire caudale, non terminée par une tache

pédonculaire. La bande latérale foncée, située sur la partie inférieure des flancs, est doublée par-dessus d'une bordure claire correspondant à la rangée d'écaillés prolongeant la ligne latérale réduite.

Exemplaires examinés se rapportant à cette espèce.

Collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale.

- 1 ex. holotype, lg. st. 41,3 mm. Yaekama, étang, XII, 1955, réc. J. P. GOSSE, Mus. Tervuren, R. G. n° 137767.
- 1 ex. paratype, lg. st. 28,5 mm. Yaekama, marais, 12. XI. 1953, réc. J. P. GOSSE, Mus. Tervuren, R. G. n° 137768.
- 1 ex. paratype, lg. st. 40,8 mm. Yangambi, riv. Lomboma, réc. GILBERT, Mus. Tervuren, R. G. n° 77408.
- 1 ex. paratype, lg. st. 18,3 mm. Yangambi, marais, 24. VI. 1960, réc. J. P. GOSSE, Inst. R. Sc. Nat. B.
- 1 ex. paratype, lg. st. 17,6 mm. Yangole, riv. Lilanda, 23. IX. 1954, réc. J. P. GOSSE, Mus. Tervuren, R. G. n° 137752.
- 19 ex. Bokuma, Réc. R. P. HULSTAERT, R. G. n° 101497-515.
- 1 ex. Lutete (Dolisi), Kouilou, IX-1948, Réc. P. BRICHARD, R. G. n° 125210
- 1 ex. Bokuma, 1954, Réc. R. P. LOOTENS, R. G. n° 96604.
- 3 ex. Karawa, 1936, Réc. Réc. WALLIN, R. G. n° 46220-222.
- 1 ex. Riv. Loe, 15. V. 1955, Réc. R. P. HULSTAERT, R. G. n° 99716.
- 2 ex. Ogooue, Leyon, Réc. BAUDON, R. G. n° 20072-73.
- 8 ex. Ogooue, Madzimbo, Réc. BAUDON, R. G. n° 20064-71.
- 7 ex. Ogooue, Sebe, Réc. BAUDON, R. G. n° 20074-80.
- 13 ex. Ogooue, Liboumi, Réc. BAUDON, R. G. n° 20081-93.
- 2 ex. Ogooue, Passa, Réc. BAUDON, R. G. n° 20062-063.
- 6 ex. Kouilou, Réc. BAUDON, R. G. n° 20304-309.
- 30 ex. Riv. Sangha, Réc. BAUDON, R. G. n° 20371-80.
- 1 ex. Riv. Alima, Réc. BAUDON, R. G. n° 20391.
- 2 ex. Flandria, 1936, Réc. R. P. HULSTAERT, R. G. n° 47821-822.
- 25 ex. Wendji, Coquilhatville, 18. VII, 1938, Réc. J. GHESQUIERE, R. G. n° 56492-516.
- 2 ex. Riv. Mtupu, village Brusseaux, sur la ligne Brazzaville-Pointe Noire, réc. CONGO AQUARIA, R. G. n° 125098-099.
- 4 ex. Mwilambongo, réc. R. P. VAN DEN BORGH, R. G. n° 12824-827.

British Museum (Natural History).

- 11 ex. Sudan, Réc. LEWIS, n° 1948.1.14, 1-11.
- 4 ex. Tonki, Bertour District, Cameroun, Réc. POWELL-COTTON, n° 28-31.

N. unitaeniatus BOULENGER (nec GUNTHER)*.

- 1 ex. Fashoda, White Nile, Réc. LOAT, n° 1.
- 3 ex. Lake No, Réc. L. LOAT, n° 2-4.

* Numérotation des spécimens des Catalogues de BOULENGER [5].

1 ex. Ja river at Bitye, S. Cameroun, Réc. G. L. BATES, n° 8.

N. unifasciatus BOULENGER (nec STEINDACHNER)*.

13 ex. Ja River at Bitye, S. Cameroun, Réc. G. L. BATES, n° 2-14.

10 ex. Nyong river, S. Cameroun, Réc. G. L. BATES, n° 16-25.

Variabilité.

Hauteur dans la longueur standard	2,5 - 3,3
Tête dans la longueur standard	2,9 - 3,9
Largeur de la tête dans sa longueur	1,6 - 2,1
Hauteur de la tête dans sa longueur	1,1 - 1,4
Museau dans la longueur de la tête	3,6 - 5,1
Œil dans la longueur de la tête	2,5 - 3,6
Espace interorbitaire dans la longueur de la tête	2,5 - 2,9
Pédoncule caudal	1 - 1,4
Dorsale	III-IV, 9 - 10
Anale	III, 7 - 8
	4 1/2
Ecailles	33 - 36
	7 1/2-8 1/2
Ecailles autour du pédoncule caudal	16
Ligne latérale	5 - 9
Ecailles entre dorsale et ventrale	10
Dents maxillaires	toujours présentes
Nageoire adipeuse	toujours présente

La coloration des spécimens paratypes et des autres exemplaires examinés est généralement plus claire que celle de l'holotype tout en conservant les mêmes caractéristiques.

Affinités.

Cette nouvelle espèce, que nous dédions au Dr. E. TREWAVAS en hommage de reconnaissance pour l'aide apportée à la présente révision, est voisine de *N. unifasciatus* STEINDACHNER. Elle s'en distingue cependant facilement par la différence de hauteur du corps, plus élevé chez l'espèce nouvelle (2,5 à 3,3 fois au lieu de 3 à 3,7 fois). De plus le maxillaire atteint le niveau du 1/3 antérieur de l'œil chez l'espèce nouvelle alors qu'il n'atteint pas le bord antérieur de l'œil chez *N. unifasciatus*.

L'espace interorbitaire est moins étroit, compris 2,5 à 2,9 fois dans la tête, au lieu de 2,8 à 3,6 fois chez *N. unifasciatus*. De plus, il y a des différences dans l'écaillage: *N. trewavasae* a moins d'écailles en ligne transversale et en ligne latérale. Enfin, l'adipeuse ne manque jamais. La livrée montre une bande noire latérale déplacée vers le bas et sans tache

* Numérotation des spécimens des Catalogues de BOULENGER [5].

précaudale chez *N. trewavasae* alors que cette bande est plus médiane (pas parfaitement) mais toujours terminée par une tache caudale chez *N. unifasciatus*.

Répartition géographique.

Cameroun, Gabon, Mayumbe, Congo, Nil.

***Neolebias philippe* sp. nov. (Pl. I, fig. 4, Pl. II, fig. 2)**

Description de l'holotype.

Hauteur du corps et longueur de la tête 3,75 fois dans la longueur standard (sans la caudale). Tête 1,9 fois plus longue que large et 1,4 fois plus longue que haute. Museau pointu compris 4,3 fois dans la longueur de la tête. Œil rond, plus grand que le museau, 2,9 fois dans la tête. Espace interorbitaire 3 fois dans la tête.

Bouche terminale, maxillaire atteignant le bord antérieur de l'œil. Deux rangées de dents à chaque mâchoire, les externes biscuspides, les internes coniques, au nombre de 22 à la rangée externe du prémaxillaire, 3 à l'angle supérieur du maxillaire.

Dorsale III, 9, son origine insérée à égale distance de l'extrémité du museau et de l'extrémité du pédoncule caudal, légèrement en avant du niveau de l'origine des ventrales. Anale III, 7. Nageoire adipeuse absente.

Ecailles au nombre de 31 en ligne longitudinale, dont 4 en ligne latérale, 9 entre la dorsale et l'insertion des ventrales, 12 autour du pédoncule caudal qui est 1,6 fois plus long que haut.

Coloration dans l'alcool. Coloration générale brun clair, légèrement plus pâle à la partie inférieure des flancs et sur le ventre. Deux bandes latérales brun foncé de l'opercule à l'extrémité du pédoncule caudal délimitant une région centrale plus claire juste au milieu du flanc. Nageoires incolores.

Spécimens examinés.

- 1 ex. holotype, longueur totale 35 mm (long. st. 28,1 mm), Boende, riv. Tshuapa, 1951, réc. R. PHILIPPE, Mus. Tervuren, R. G. n° 98971.
- 3 ex. paratypes, longueurs totales 29,1, 28 et 26,9 mm (long. st. 23,2 - 22,7 et 21,2 mm), Boende, riv. Tshuapa, 1951, réc. R. PHILIPPE, Mus. Tervuren, R. G. n° 98972-974.
- 91 ex. paratypes, longueurs totales 24 à 34 mm (long. st. 20 à 26,5 mm), Boende, riv. Tshuapa, VIII. 1956, réc. R. PHILIPPE, Mus. Tervuren, R. G. n° 139805-895.
- 74 ex. paratypes, longueurs totales 24 à 37 mm (long. st. 20 à 29 mm), Boende, riv. Tshuapa, VI. 1956, réc. R. PHILIPPE, Mus. Tervuren, R. G. n° 139896-969.

Variabilité.

Hauteur du corps dans la longueur standard	3,1 - 3,8
Longueur de la tête dans la longueur standard	3,2 - 3,8
Largeur de la tête dans sa longueur	1,8 - 2
Hauteur de la tête dans sa longueur	1,3 - 1,5
Museau dans la longueur de la tête	4,3 - 5
Œil dans la longueur de la tête	2,5 - 3
Espace interorbitaire dans la longueur de la tête.	2,7 - 3,2
Pédoncule caudal	1,6 - 1,9
Dorsale	III-IV, 8 - 10
Anale	II-III, 7 - 8
Écailles en ligne longitudinale	31 - 33
Écailles en ligne latérale	4 - 6
Écailles entre D. et V.	9 - 10
Écailles autour du pédoncule caudal	12 - 13
Adipeuse	toujours absente
Dents maxillaires	toujours présentes

Affinités.

La présente nouvelle espèce est dédiée cordialement à son récolteur, M. R. PHILIPPE.

Seuls *N. philippeï* et *N. trilineatus* possèdent 12 écailles autour du pédoncule caudal.

Les deux espèces se distinguent par le diamètre oculaire plus grand chez *N. philippeï* (2,5 à 3 fois contre 2,8 à 3,1 fois dans la longueur de la tête chez *N. trilineatus*), les nombres d'écailles en ligne latérale et en ligne longitudinale sont un peu moins élevés chez *N. philippeï*, respectivement 4-6 et 31-33 au lieu de 6-7 et 32-34.

La livrée des deux espèces est nettement différente, toujours à 3 bandes parallèles chez *N. trilineatus*, où elles sont en général peu foncées, de deux bandes seulement et très foncées chez *N. philippeï*.

Répartition géographique.

Congo central, affluents rive gauche.

***Neolebias axelrodi* sp. nov. (Pl. II, fig. 3)**

H. R. Axelrod. - Tropical Fish Hobbyist, avril 1958.

Description de l'holotype, l. st. 18,3 mm.

Hauteur du corps 3,9 fois, longueur de la tête 3 fois dans la longueur standard. Tête 1,5 fois plus longue que haute et 2,3 fois plus longue que

large. Museau arrondi, plus court que l'œil, compris 4,9 fois dans la longueur de la tête. Œil et espace interorbitaire compris respectivement 3,5 et 5,1 fois dans la longueur de la tête.

Bouche terminale, maxillaire n'atteignant pas le niveau du bord antérieur de l'œil. Deux rangées de dents à chaque mâchoire, les externes bicuspidés, les internes coniques, environ 16 à la rangée externe du prémaxillaire, 3 à la partie supérieure du maxillaire. Environ 18 dents à la rangée externe du mandibulaire.

Dorsale à 14 rayons, son origine se trouvant à peu près à égale distance de l'extrémité du museau et de l'extrémité du pédoncule caudal, à la hauteur du niveau de l'origine des ventrales. Anale III, 8. Adipeuse absente.

Écailles au nombre de 32 en ligne longitudinale, ligne latérale réduite à 5 écailles antérieures, 12 1/2 en ligne transversale, 16 autour du pédoncule caudal qui est 1,5 fois plus long que haut.

Coloration dans l'alcool. Corps clair avec une bande longitudinale brune depuis l'opercule jusqu'au milieu du pédoncule caudal où elle s'atténue fortement. La limite supérieure de la bande latérale est située au milieu de la rangée d'écailles correspondant à la ligne latérale. Nageoires incolores.

Spécimens examinés.

1 ex. holotype, longueur st. 18,3 mm. Source à environ 30 miles de Lagos le long de la nouvelle route. Réc. AXELROD, 1957.

1 ex. paratype, longueur st. 17 mm. Même localité, même récolteur.

Affinités.

N. axelrodi est le seul *Neolebias* qui n'est pas orné d'une bande latérale foncée s'étendant jusqu'à l'extrémité du pédoncule caudal. Par ailleurs, cette espèce est voisine de *N. unifasciatus*, mais la tête est plus longue, 3 à 3,15 fois dans la longueur standard (au lieu de 3,2 à 3,7). A noter les dimensions de l'espace interorbitaire (compris 5,1 fois dans la tête au lieu de 2,8 à 3,6 fois) et celles du diamètre de l'œil, 3,5 fois au lieu de 2,7 à 3,2 fois dans la tête chez *N. unifasciatus*.

Enfin les détails de la coloration en font deux espèces bien distinctes.

Cette espèce est cordialement dédiée au Dr. H. R. AXELROD, bien connu par son activité ichthyologique et aquariologique.

IV. — CLE ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ESPECES DU GENRE NEOLEBIAS

1. De 30 à 36 écailles en ligne longitudinale.
Plus de 40 écailles en ligne longitudinale.

2
N. spilotaenia BLGR.
Mayumbe.

2. 16 écailles autour du pédoncule caudal. 3
 12 écailles autour du pédoncule caudal. 5

3. Plus de 5 dents maxillaires, bande horizontale noire terminée par une tache verticale noire à l'origine de la caudale.

N. ansorgei BLGR.
 Congo portugais,
 Mayumbe.

Moins de 5 dents maxillaires, éventuellement une tache arrondie à l'extrémité postérieure de la bande latérale noire. 4

4. Bande latérale noire ininterrompue jusqu'à la nageoire caudale.

Maxillaire n'atteignant pas le niveau du bord antérieur de l'œil. Bande foncée située sur la partie centrale du pédoncule caudal et terminée par une tache à l'origine de la caudale. Espace interorbitaire 2,8 à 3,6 fois dans la tête.

N. unifasciatus STDR.
 Guinée portugaise, Libéria, Côte d'Or, Nigéria, Tchad, Cameroun, Gabon.

Maxillaire atteignant le niveau du tiers antérieur de l'œil. Bande foncée située à la partie inférieure du pédoncule caudal. Pas de tache noire à l'origine de la caudale. Espace interorbitaire 2,5 à 2,9 fois dans la tête.

N. trewavasae sp. nov.
 Cameroun, Gabon, Mayumbe, Congo, Nil.

Bande latérale noire interrompue au milieu du pédoncule caudal. Maxillaire n'atteignant pas le niveau du bord antérieur de l'œil. Espace interorbitaire 5,1 fois dans la tête.

N. axelrodi sp. nov.
 Sud Nigéria.

5. Deux bandes latérales foncées, origine de la dorsale antérieure à l'origine des ventrales. Pédoncule caudal au moins 1,5 fois plus long que haut.

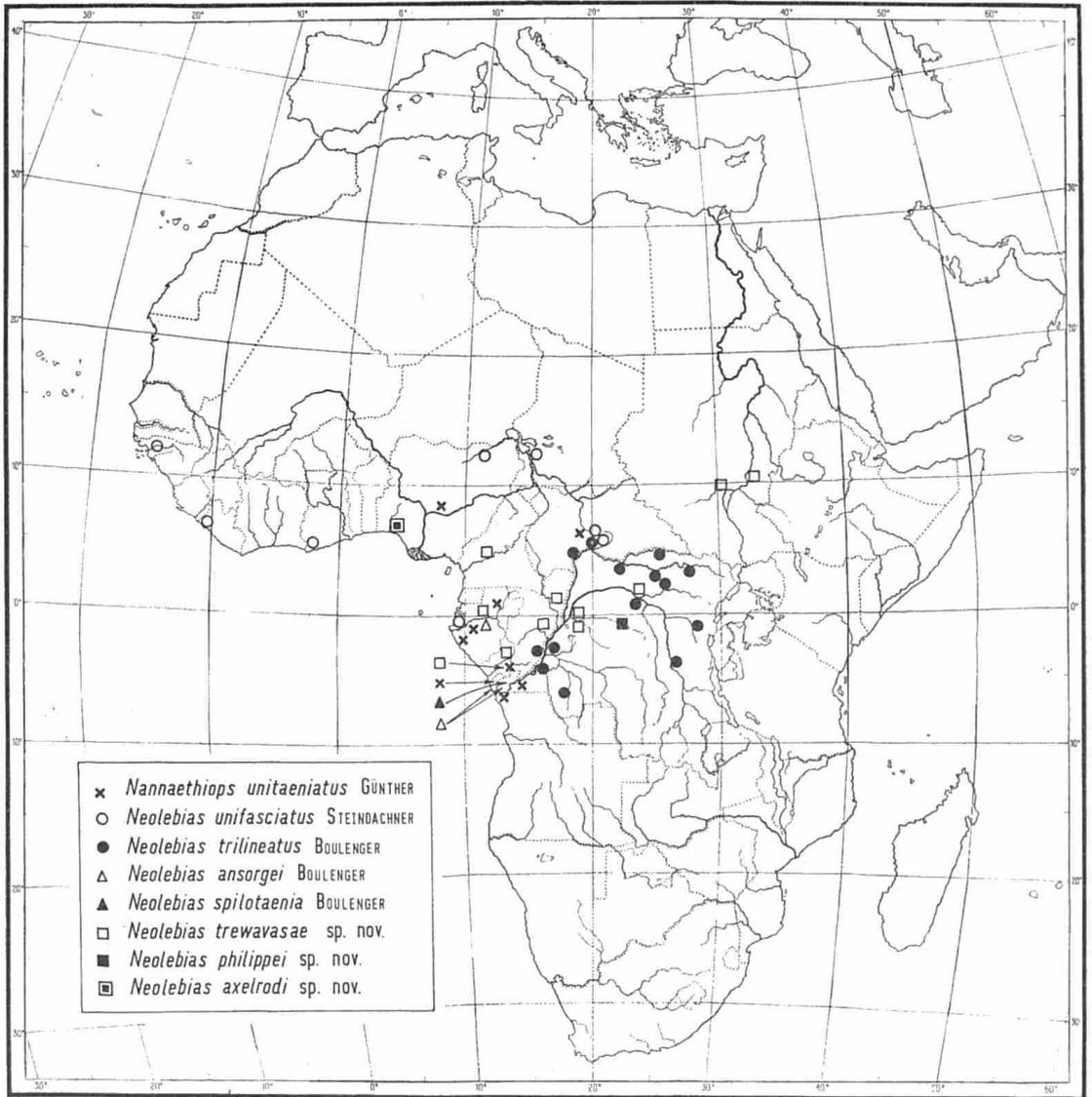
N. philippeii sp. nov.
 Congo central.

Trois bandes latérales foncées, origine de la dorsale au niveau de l'origine des ventrales. Pédoncule caudal 1 à 1,2 fois plus long que haut.

N. trilineatus BLGR.
 Congo.

V. — REMARQUES SUR LA DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE
ET L'ORIGINE DES NANNAETHIOPS ET NEOLEBIAS

La carte générale d'Afrique indiquant sommairement la distribution géographique des *Nannaethiops* et *Neolebias* connus est intéressante à plusieurs égards et fera l'objet des commentaires suivants.



Distribution géographique, en Afrique, des *Nannaethiops* et *Neolebias* connus.

Tout d'abord cette distribution s'étend en bloc à ce que l'on est convenu d'appeler la région mégapotamique de l'Afrique, c'est-à-dire la zone de luxuriance maximale de la faune ichthyologique. Elle comprend toute la région forestière tout en débordant sensiblement de celle-ci,

probablement pour autant que les facteurs écologiques des eaux acidifiées par l'humus et les alluvions forestières restent les mêmes dans un climat de température moyenne élevée.

L'unique *Nannaethiops* offre évidemment une distribution très grande, quoique cantonnée en Afrique occidentale. Elle affecte plusieurs bassins côtiers et a pénétré profondément à l'intérieur de ceux-ci, sauf dans le bassin du Congo où l'extrême bas-fleuve a seul été colonisé. *N. unitaeniatus* est connu du Bassin du Niger et aussi de celui du Tchad, distribution fréquente pour beaucoup de poissons nigériens.

Le genre *Neolebias* est plus répandu et plus diversifié. Une espèce présente à peu près la distribution de *N. unitaeniatus*, bien que plus étendue vers le N. O., jusqu'en Guinée portugaise, c'est *Neolebias unifasciatus*. Des six restantes, trois ne sont connues que par une seule localité soit en Afrique occidentale, soit en Afrique centrale : *N. spilotaenia*, *N. axelrodi* et *N. philippeï*. *N. ansorgei* est une espèce très côtière, depuis le fleuve Sanaga, jusqu'au Congo.

N. trewavasae et *N. trilineatus* sont très répandus dans toute l'Afrique centrale, à l'exclusion de l'Afrique côtière ou même occidentale. *N. trewavasae* est la seule espèce connue du Haut-Nil, et, comme *N. trilineatus*, largement répandue dans le Congo central et certains bassins côtiers équatoriaux.

Naturellement, on peut se demander si certaines de ces espèces ne sont pas de simples races géographiques. Une telle interprétation semble très hasardeuse dans l'état actuel de nos connaissances. On peut cependant avancer quelques idées sur une interprétation plausible de ce qui s'est passé compte tenu de l'imperfection de nos connaissances tant dans le domaine zoogéographique que dans le domaine taxonomique, d'autres formes restant probablement à découvrir.

C'est ainsi que l'on constate que *N. trilineatus* est inféodé au bassin du Congo, plus le bassin très voisin du Chiloango. Il est probable que cette espèce est originaire de ce premier bassin comme l'est évidemment *N. philippeï*.

N. trewavasae, la seule espèce du Nil, est peut-être originaire de ce bassin, d'où elle serait passée en Afrique centrale et occidentale mais il est sans doute plus probable qu'elle est originaire de l'un ou de l'autre bassin côtier occidental comme tous les *Neolebias* restants : *N. ansorgei*, *N. spilotaenia* et *N. axelrodi*.

Nannaethiops unitaeniatus est évidemment l'espèce la plus primitive du groupe et sa large distribution ubiquiste occidentale est symptomatique à cet égard.

On peut supposer que cette espèce a, à diverses reprises, donné naissance dans l'un ou l'autre bassin côtier, dans des conditions d'isolement géographique convenables aux différentes espèces de *Neolebias*, n'étant

pas exclue la possibilité de dérivation directe au départ d'un *Neolebias* (comme le *N. philippeï*, descendant vraisemblable de *N. trewavasae*).

Ceci revient à dire que le genre *Neolebias* tel que nous le comprenons, aurait eu une origine polyphylétique, certaines espèces dérivant directement de *Nannaethiops unitaeniatus*, d'autres de certains *Neolebias* et, dans ce dernier cas, on peut se demander s'il est possible de concevoir l'existence de races géographiques. En fait, ceci n'est pas certain car le sympatrisme des *N. trilineatus*, *trewavasae* et *philippeï* va à l'encontre de cette idée.

L'état actuel de nos connaissances zoogéographiques permettrait d'imaginer un schéma dans lequel *N. unitaeniatus* est à la base et d'où dérive indépendamment *N. unifasciatus*, *N. axelrodi*, *N. spilotaenia*, *N. ansorgei* et *N. trewavasae*. Cette dernière espèce serait la souche de *N. trilineatus* et de *N. philippeï*.

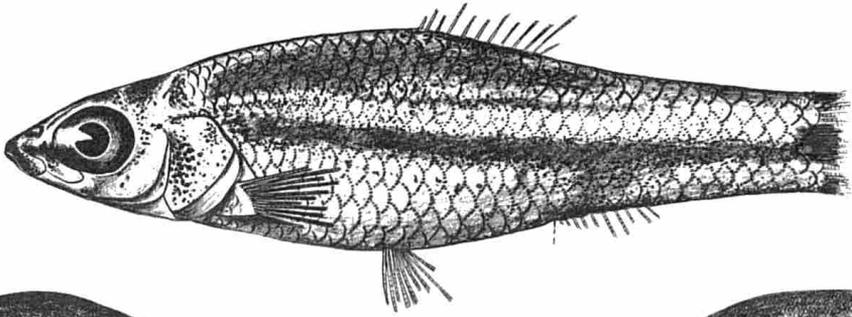
AUTEURS CITÉS

- [1] AHL, E., 1928. — *Zool. Anzeiger*, Band 78, Heft 9/10, p. 206.
- [2] AXELROD, H. R., 1958. — *Tropical Fish-Hobbyist*, n° 4.
- [3] BOULENGER, G. A., 1899. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. I, t. I, 5, p. 114.
- [4] BOULENGER, G. A., 1901. — *Les poissons du bassin du Congo*, p. 182.
- [5] BOULENGER, G. A., 1909-1916. — *Catalogue of the Fresh-water Fishes of Africa in the British Museum* (Nat. Hist.). — London, vol. I-IV.
- [6] BOULENGER, G. A., 1912. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. I, t. II, fasc. 3, p. 8.
- [7] BOULENGER, G. A., 1913. — *Rev. Zool. Afr.*, II, p. 157.
- [8] DAVID, L. et POLL, M., 1937. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. I, t. III, fasc. 5, p. 212.
- [9] FOWLER, H. W., 1936. — *Proc. Ac. N. H. Phil.*, vol. LXXXVIII, p. 263.
- [10] GUNTHER, A., 1871. — *Proc. Zool. Soc.*, p. 669.
- [11] HERWEY, G. S. and HEMS, J., 1953. — *Freshwater Tropical Aquarium Fishes*, London, p. 163.
- [12] HOEDEMAN, J. J., 1956. — *Die Aquarium- und Terrarien Zeitschrift*, n° 10, p. 259.
- [13] MEINKEN, H., 1950. — *Wochenschrift Aquarium- und Terrarienkunde*, n° 12, p. 367.
- [14] NICHOLS, J. Tr., 1923. — *Ann. Mus. Novit.*, n° 57, p. 1.
- [15] PELLEGRIN, J., 1928. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. I, t. III, fasc. I, p. 22.
- [16] POLL, M., 1939. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. I, t. IV, fasc. I, p. 27.
- [17] POLL, M., 1959. — *Ann. Mus. Congo*, Zool. vol. 71, p. 131.
- [18] STEINDACHNER, F., 1894. — *Notes Leyden Museum*, vol. XVI, p. 78.
- [19] TREWAVAS, E., 1947. — *The Fishes and Fisheries of the Gold Coast, Fresh-water Fishes*. London, p. 235.

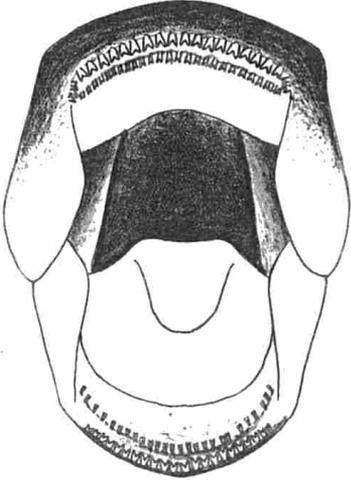
PLANCHES

Pl. I.

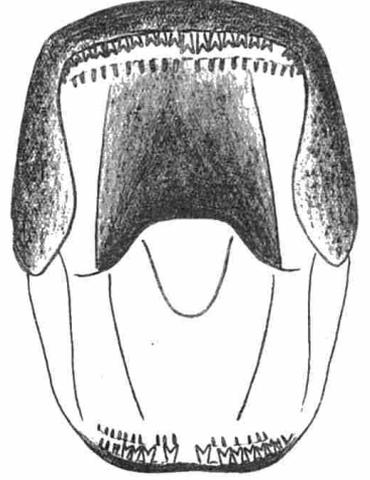
1. *Neolebias unifasciatus* STDR., ex. lectotype lg. st. 15,6 mm (×6).
2. Bouche de *Nannaethiops unitaeniatus* GTHR.
3. Bouche de *Neolebias unifasciatus* STDR. lectotype.
4. Bouche de *Neolebias philippeï* sp. n.
5. Bouche de *Neolebias trilineatus* (ex. type de *Nannaethiops tritaeniatus*).
6. Bouche de *Neolebias trilineatus* BLGR. lectotype.
7. *Neolebias trilineatus* BLGR. ex. lectotype lg. st. 25,3 mm (×3).



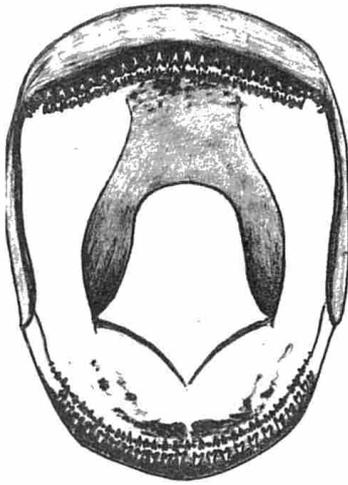
1



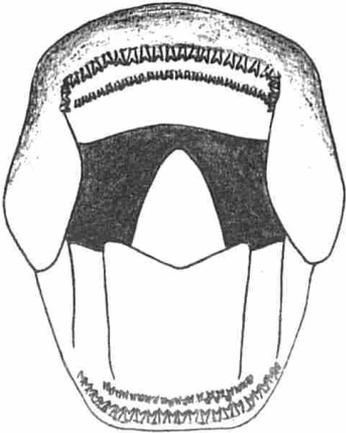
2



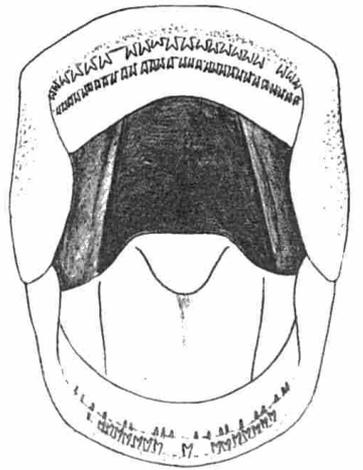
3



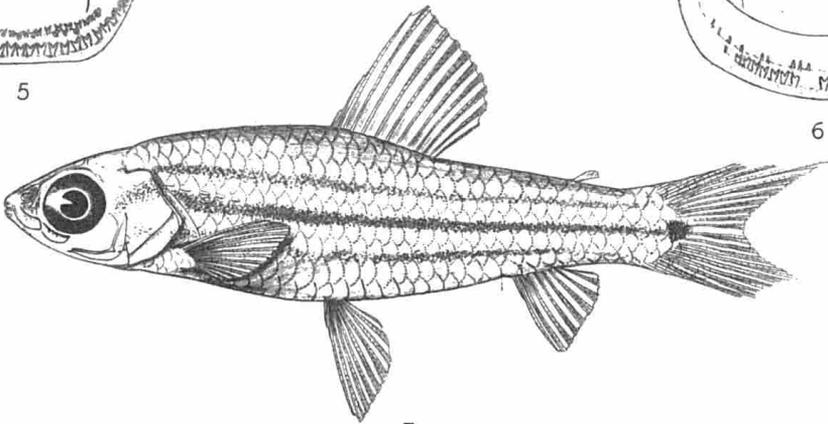
4



5



6



7





Pl. II.

1. *Neolebias trewavasae* sp. n. ex. holotype de 41,3 mm (×2).
2. *Neolebias philippeï* sp. n. ex. holotype de 28,1 mm (×3).
3. *Neolebias axelrodi* sp. n. ex. holotype de 18,8 mm (×5).

